compte-rendu moral et financier; le vote du versement de 7,000 francs à la Caisse nationale de retraites; l'admission de nouveaux membres et l'élection du président de la société.

Le mandat de M. Ed. Duquenne qui a présidé la société avec un grand dévouement depuis sa fondation, étant expiré lui sera sans aucun doute continué. Il ne saurait être en meilleures mains.

Le scrutin pour l'admission des nouveaux membres et l'élection du président de la société, sera placé près du contrôle d'entrée et restera ouvert de dix heures trois quarts à onze heures et demie.

Le classement de l'avenue Cordonnier. — Par arrêté préfectoral en date du 23 novembre, la rue dite avenue Cordonnier est classée dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix. Le plan des alignements sera déposé, pendant un mois, au secrétariat de la mairie, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

L'épidémie de rougeole. — La crèche de la rue de la Balance et celle de la rue de l'Epeule ont été fermées, à la suite d'une épidémie de rougeole qui s'est déclarée. Des mesures ont été prises pour la désinfection des salles.

L'accident mortel de l'établissement Hannart. — Le corps de Joseph Bastin, la malheureuse victime de l'accident mortel survenu, mardi matin, dans l'établissement d'apprêt de MM. Hannart frères, rue de l'Espérance, a été transporté, jeudi après-midi, de la morgue de l'Hôtel-Dieu, au domicile du malheureux, 2, rue d'Oran. Les funérailles auront lieu, vendredi après-midi, en l'église du Sacré-Cœur.

Les accidents du travail. — Un apprêteur de l'établissement de MM. Motte-Delescluse frères, boulevard de Belfort, a reçu une barre de fer sur le pied droit. Il en est résulté une plaie contuse qui le forcera à chômer quinze jours. M. le docteur Dubar a donné les premiers soins au blessé. Louis Wilfart, âgé de 21 ans, qui habite rue des Longues-Haies.

— Charles Gabrin, teinturier, âgé de 37 ans, occupé chez M. Edmond Dechepper, rue de Sébastopol, a été blessé à la cheville gauche par la chute d'une pièce de bois. Le blessé, qui habite à Dottignies, a été l'objet des soins de M. le docteur Picquet, qui lui a prescrit dix jours de repos.

— Un aide-tourneur de chez MM. Segard et Vanackère frères, teinturiers, rue Racine, a eu l'index de la main droite écrasé entre une poulie et la courroie d'une tondeuse. M. le docteur Butruille a examiné le blessé, Arthur Michon, qui est âgé de 13 ans et demeure rue des Anges, et lui a prescrit huit jours de repos.

— Au triage de MM. Prouvost frères et Barenne, fabricants, rue d'Hem, l'un des tisserands, Amédée Noppe, âgé de 41 ans, demeurant rue de Tunis, a été blessé à l'œil gauche, au cours de son travail. Une dizaine de jours de repos lui a ont été prescrits par M. le docteur Delecouillerie.

— Chez M. Etienne Motte, filateur, rue d'Alger, un bâcleur s'est blessé en prenant des bobinols sur le ratelier d'un métier. M. le docteur Bernard, qui a examiné le jeune ouvrier, Emile Moulard, âgé de 13 ans, demeurant rue d'Alger, cour du Général-Bugeaud, lui a prescrit un repos de quelques jours.

— En engageant une pièce de tissus dans un métier chez MM. Hannart frères, l'un des apprêteurs, Louis Lorthiois, âgé de 65 ans, a eu le bras droit pris dans les cylindres, et fracturé. Le blessé, qui habite rue de l'Alouette, estaminet Vandamme, a été l'objet des soins de M. le docteur Derville, qui lui a prescrit un mois de repos.

— Dans l'atelier de construction de M. Antoine Fraignac, rue de Lille, un chaudronnier a reçu dans l'œil gauche un corps étranger qui le forcera à chômer quelques jours. L'ouvrier blessé, Pierre Garcia, âgé de 32 ans, demeurant rue de Lille 76, a reçu les soins de M. le docteur Delecouillerie.

— Mathieu Colaes, mouleur, âgé de 19 ans, demeurant rue des Anges, travaillant pour le compte de M. Chéron, fondeur, rue Jacquart, en soulevant une plaque de fonte s'est écrasé l'annulaire de la main gauche. Une quinzaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Picquet.

Un bon et beau livre. — Le livre que nous offrons, cette année, aux lecteurs du *Journal de Roubaix* est dans toute la force des termes, un bon et beau livre. Le *Panthéon des Bonnes gens* n'est pas un de ces ouvrages fades et insipides, aussi mal écrits que pauvrement pensés et dont la lecture ne laisse dans l'esprit et le cœur des enfants que vide et dégoût. Pour ce volume magnifique, le luxe de la reliure ne sert pas à cacher, comme c'est trop souvent le cas, l'indigence de la littérature ou le manque d'intérêt du sujet. Ici, au contraire, le sujet est palpitant d'intérêt et la littérature est la plus belle, la plus pure, la plus élégante que l'on puisse souhaiter.

M. Paul Fesch a choisi dans les discours sur les prix de vertu prononcés à l'Académie, depuis le commencement du siècle, les meilleurs extraits et il a ainsi groupé les actes de dévouement les plus nobles accomplis par les humbles, les petits, par les héros inconnus, par les martyrs de la vertu.

Ses collaborateurs se nomment : *Scribe, Nodier, Montalembert, A. Dumas, de Rémusat, Cherbuliez, Maxime du Camp, duc de Noailles, Jules Simon, de Tocqueville, Edouard Hervé, Florens, Sully-Prudhomme, Mgr Perraud, Pierre Loti, Jules Claretie, Gaston Boissier, Léon Say, Emile Ollivier, François Coppée*, etc., etc.

Comme on peut en juger par les noms célèbres qu'on vient de lire, le *Panthéon des Bonnes Gens*, est un véritable recueil de morceaux choisis, en même temps qu'un livre de morale en action.

A ce double titre, cet ouvrage convient excellemment à la jeunesse qui y puisera, avec de salutaires exemples, le goût de la belle littérature.

Les qualités de l'œuvre, ainsi que les illustrations, la luxueuse reliure et son prix réduit, expliquent la vogue croissante que notre prime a rencontrée auprès de nos lecteurs.

Un artiste roubaisien blessé à Charleroi. — M. Gustave Deschamps, âgé de 28 ans, le fils de l'ex-directrice du théâtre de Roubaix, a été victime d'un accident à Charleroi.

Notre concitoyen est engagé, depuis le début de la saison, à l'Eden-Théâtre de cette ville comme jeune premier comique. Dimanche matin, il assistait à la répétition de *Rocambole*. Soudain, à la suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba de la scène au milieu de l'orchestre sur un pupitre en fer. Il eut la joue droite ouverte ainsi que les jambes contusionnées. Son état est satisfaisant.

Arrestation d'un maître d'hôtel. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Dunkerque, l'agent de sûreté Berte a arrêté, *mercredi matin* à cinq heures, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or Albert Steffengen, maître d'hôtel à bord d'un navire de Dunkerque, âgé de 33 ans. Cet individu est inculpé d'un vol de bicyclette commis à Dunkerque : il est en outre expulsé du territoire français. Cette bicyclette avait été vendue à un fripier de la rue de la Fosse-aux-Chênes; elle a été saisie.

Un accident, rue des Parvenus. — Un accident s'est produit jeudi matin, à dix heures, rue des Parvenus. Un ouvrier menuisier, Jean-Baptiste Stockmann, en portant une pièce de bois, a fait une chute si malheureuse qu'il s'est fracturé le bras gauche. Des passants, témoins de l'accident, ont aidé le blessé à se rendre dans une maison voisine, où il a reçu les premiers soins; puis il a été reconduit en voiture à son domicile, rue de Lannoy, au Pont-Rouge.

Vol d'une montre. — Une montre en nickel a été soustraite, mercredi, dans la maison de M. Henri Vandeplace, 154, rue Franklin. Plainte a été déposée au commissariat de police du 3e arrondissement. Une enquête est ouverte.

Menus faits. — Dans la journée d'hier, sept chiens ont été mis en fourrière et trois procès-verbaux ont été dressés.

Nécrologie. — *On annonce la mort, dans sa cinquante-*neuvième année, de dame Camille-Adèle-Jeanne-Marie Delattre, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, veuve de M. Albert Lefebvre, demeurant rue du Château, 21. Ses funérailles auront lieu le lundi 11 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

A la liquidation de la maison Hoffmann-Dupont, 11, rue Saint-Georges, on trouve, au magasin de soldes, de nombreuses occasions. C'est certes un bon moment, pour se munir de porcelaines, cristaux, verreries, etc.

Cafés de ménagères 1.70, 1.80 et 2 fr. la liv. Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Une belle cure. — Le fils de Mme Cottrait, place Fernig, 2, à Lille, aveugle depuis 3 ans, après avoir essayé de tout sans résultat, vient de guérir grâce aux remèdes végétaux du savant oculiste américain; 73, rue Jacquemars-Giélée, Lille. 600324

Les « Boas Parisiens ». — On parle beaucoup à Paris de ce grand manège féérique, actuellement en construction à Neuilly, tout contre le Combat Naval, et qui sera sans contredit, le véritable clou de l'Exposition. On y fera de sensationnels voyages à dos de boas, avec mouvements sinueux et circulaires combinés, à travers l'eau, le feu, les obstacles, etc., au milieu des illusions les plus féériques. Ce grand manège sera installé au milieu d'une foire aux plaisirs où seront réunies les attractions les plus diverses. On compte que l'ouverture pourra avoir lieu dans les premiers jours d'avril.

47583—51535d

Le public est bon juge, *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais, le plus fin.** *Rue du Bois,* **13.**

TÉLÉPHONE. *On porte à domicile.*

Le kil. 3,80.

L'ALMANACH VERMOT EST PARU!

— Ce magnifique volume de *432 pages* contient des centaines de renseignements utiles, de nombreuses histoires, récits et anecdotes, des bons mots, etc., etc.

Chaque page contient plusieurs illustrations par les meilleurs dessinateurs.

L'Almanach Vermot est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Croix. — *Une triple tentative d'effraction.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, entre onze heures et minuit, les fils de M. Blauwblomme, épicier et marchand de charbons, Grande-Rue, 44, furent réveillés à trois reprises différentes par un bruit inexplicable paraissant se produire tantôt à la porte d'entrée sur la rue, tantôt à la porte de sortie du côté de la campagne. S'étant levés, ils constatèrent sur ces portes des traces d'effraction. Un malfaiteur avait passé par là, mais s'était heurté à une trop grande résistance et avait abandonné son criminel dessein. Des voisins ont déclaré l'avoir entendu marcher vers la même heure sans souci du bruit produit par ses lourds souliers ferrés.

— *La grève des ouvriers teinturiers.* — La soirée de mercredi s'est passée sans incident; seul un jeune homme de 18 ans, du nom de Carette, domicilié place des Oignons à Flers Breucq, s'est attiré un procès-verbal pour avoir brisé deux carreaux et deux chopes à l'estaminet D'Hauwer rue du Creusot.

— *Statistique démographique et sanitaire.* — Dans le courant du mois de novembre, 40 naissances, 5 mariages et 22 décès ont été enregistrés à l'état civil de Croix. Les causes des décès sont : diphtérie 1, phtisie 4, tuberculose 1, cancer 2, méningite 1, ramollissement 1, affections cardiaques 2, bronchite 1, pneumonie 3, sénilité 2, causes diverses 4.

Wasquehal. — *Une veillée populaire.* — Jeudi soir, une nombreuse assistance s'était donné rendez-vous à l'école des garçons pour la veillée populaire offerte par les élèves à leurs parents. Le programme varié de cette soirée a été exécuté à la satisfaction générale.

Le chœur d'ouverture, dirigé par M. Vandembussche, et la pièce finale intitulée « La Venette », ont recueilli l'approbation unanime et de fréquents applaudissements de l'assemblée.

Flers-Breucq. — *Le recensement des pigeons voyageurs.* — *Un arrêté préfectoral en date du 1er décembre 1899* prescrit aux éleveurs isolés et aux sociétés colombophiles de faire avant le 1er janvier 1900, à la mairie, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de leurs pigeons et des directions dans lesquelles ils sont entraînés.

Forest. — *Les obsèques d'un conseiller municipal.* — Hier matin ont eu lieu les funérailles de M. Jean Delattre, conseiller municipal, décédé à l'âge de 77 ans. Parmi la nombreuse assistance se trouvaient : M. Thieffry, maire, suivi du conseil municipal au complet, une délégation des ouvriers médaillés de Roubaix avec drapeau, et la fanfare municipale. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la commune.

Hem. — *Un accident de travail.* — A la teinturerie de M. Lelong Louis, à Hem, un ouvrier, M. Favorelle Charles, s'est fait au cours de son travail, une entorse au pied gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Coubronne, qui lui a prescrit une dizaine de jours de repos.

— Un accident de travail est survenu hier, dans la brasserie de M. Léon Declercq, à la Citadelle. Un chauffeur, François Dunicrtier, a fait une chute et s'est blessé au côté droit. M. le docteur Coubronne lui a prescrit quinze jours de repos.

Ascq. — *Un accident de travail.* — Un habitant de cette commune, Alphonse Quaint, travaillant à l'usine de Fives, a été, dans la matinée de jeudi, victime d'un bien regrettable accident. Il a eu les trois doigts du milieu de la main droite pris dans un engrenage et entièrement coupés. Après avoir reçu, à l'usine, les soins de M. le docteur Dubois, le blessé a regagné son domicile. Il est marié et père de deux enfants.

Willems. — Dimanche prochain, 10 décembre, la fanfare municipale de Willems se fera entendre à l'église, à la messe de dix heures. Le lendemain à onze heures, une messe sera célébrée à l'intention de l'ancien président de la société, du vice-président et des membres décédés. Le soir aura lieu le banquet annuel à deux heures, au local de la Société, chez Mme Agache-Boutemy.

Sailly. — *Nécrologie.* — Jeudi matin, les funérailles de Mme Appoline Coudou, âgée de quatre-vingt-dix ans et demi. C'était la doyenne des femmes de Sailly; elle habitait le hameau du Mesnil.

Communications

SOCIÉTÉ DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71 « L'ANCIENNE ». — La commission administrative de la société des Combattants de 1870-71 l'« Ancienne » rappelle aux sociétaires que la réunion trimestrielle aura lieu dimanche prochain, 10 décembre, à six heures du soir précises. Ordre du jour : *Paiement des cotisations.* Renouvellement de trois membres de la commission. Réception de nouveaux adhérents. Vu l'importance de cette réunion, le président espère que chaque sociétaire se fera un devoir d'y assister.

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous, de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix. 55810

Alfred Orange, 24, rue de Condé, Roubaix, produits pour l'industrie, amiante, caoutchouc, courroie, bourrage, tuyaux en tous genres, émerie, toile émerie, papier de verre.

Avis aux brasseurs. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 52193

Voulez-vous quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 46850

Sirop antiasthmatique du docteur Jean, soulagement certain et de longue durée. Prix du flacon, 3 fr. 50. Seul dépositaire : A. Delabaere, pharmac., rue d'Inkermann, 54.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

7e Section-Nord. — BUREAU DE LA RUE MONTAIGNE. — *Samedi 9 courant, à 8 heures et demie du soir*, café Regnier Branquart, rue de l'Abattoir, 1. Réunion de groupe. Causerie par M. Pratte-Buisine.

2e Section-Ouest. — BUREAU DE LA RUE DU GRAND-CHEMIN. — Vendredi 8 courant, à 8 heures et demie du soir, estaminet Willemyns, rue de l'Alouette, 32. Réunion trimestrielle du 1er groupe. Communications importantes.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2.75
Même boîte deuil, imprimées	3.50
» » » (gravure)	4.50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES

depuis 0.40 la boîte

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

WATTRELOS

Pigeons voyageurs. — Aux termes d'un arrêté préfectoral du 1er décembre, les amateurs de pigeons voyageurs doivent faire dans les mairies, la déclaration du nombre de leurs pigeons et de la direction de l'entraînement. Un reçu leur en sera délivré. Les déclarations seront reçues à la mairie de Wattrelos, bureau du secrétariat, à partir de ce jour jusqu'au 31 décembre, dernier délai.

Une disparition. — Un jeune ouvrier du Bas-Chemin, fils de Charles-Louis Brochard, tisserand, a disparu dans des conditions inquiétantes. Parti mercredi matin à cinq heures, à l'usine, selon son habitude, il n'y a pas paru et l'on est sans nouvelles de lui. Âgé de seize ans, il est d'une taille moyenne, a les cheveux coupés en rond sur le front, les yeux grands et bruns, la bouche moyenne, le visage plein et le teint pâle. Il porte un veston noir, un gilet à carreaux verts et gris, un pantalon noir rayé, une casquette noire avec visière rabattue, des bottines forme « cosaque » nouvellement ressemelées.

Un accident d'atelier. — Un jeune ouvrier menuisier de quinze ans, Emile Collenaere, occupé chez M. Henri Lagache, entrepreneur au Crétinier, s'est blessé assez grièvement à la main gauche, une cisaille s'étant échappée de ses doigts. Il a été soigné par M. Jacquemont, qui évalue à huit jours le repos nécessaire à sa guérison.

La Commission des Hospices en simple police. — C'est jeudi qu'est venu, devant le Tribunal de simple police de Roubaix, le procès intenté aux Hospices par l'inspection du travail. L'affaire a été remise à huitaine. Nos lecteurs verront plus loin le compte-rendu des débats.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Wattecaw, 39, rue Saint-Jacques.* 750

LES GRÈVES

Nous avons la satisfaction de pouvoir constater aujourd'hui une légère détente dans la situation : ci dans un bon nombre d'établissements en grève aucun changement ne s'est produit, on a enregistré quelques reprises de travail et d'autre part le mouvement gréviste ne s'est pas sensiblement étendu.

On ne signale ni entente, ni tentative de rapprochement dans les usines de MM. Leroux-Lamourette, Abaddie et Aguire, Flipo fils aîné, Alphonse Pollet, Lorthiois-Motte, Fouan. Ces trois derniers établissements restent toujours fermés.

— Au peignage de M. Lamon, une entrevue a eu lieu jeudi à huit heures du matin : elle n'a pas donné de résultat.

— A la filature de coton de MM. Réquillart et Guénot, les grévistes ont vu leurs patrons jeudi à six heures du matin. Mais ici encore l'entente n'a pas pu se faire et la grève continue.

— Chez MM. Bayart-Parent, quelques ouvriers et contre-maîtres qui sont payés à « semaine bonne » et travaillaient encore à l'établissement de la rue Desurmont, ont dû quitter l'atelier, dans la journée de jeudi, faute de travail. Une délégation des grévistes de cette maison s'est rendue à l'hôtel de ville, hier, jeudi après-midi, et a demandé à l'administration son appui, afin de mettre fin au conflit.

— A la filature de coton de M. Paul Dewavrin, les grévistes se sont présentés, comme chaque jour, à l'usine. L'accord ne s'est pas effectué et, comme conséquence de la grève, vingt-neuf bobineuses ont été réduites au chômage.

REPRISES DU TRAVAIL

Les bâcleurs et rattacheurs de la filature de coton de MM. Duvillier frères, sont rentrés à l'usine, jeudi matin, ainsi que nous l'avions fait pressentir, aux anciennes conditions.

— A la teinturerie de M. Liénart, environ cent vingt-cinq ouvriers teinturiers ont repris le travail jeudi matin eux aussi aux anciennes conditions, mais sur la promesse d'être augmentés dans quelque temps.

NOUVELLES GRÈVES

A la filature de M. A. Joire, les rattacheurs s'étaient mis en grève, ainsi que nous l'avons dit hier, en demandant une augmentation de salaire. Comme une majoration de 3 0/0 leur avait été offerte, ils étaient rentrés jeudi matin en disant qu'ils acceptaient ces conditions. Mais voici qu'à leur tour, les demi-rattacheurs émettent la prétention d'obtenir de leur côté cette augmentation de 3 0/0 et quittent le travail.

Common'on ne leur a pas donné satisfaction immédiate, ils se sont retirés. La conséquence a été le chômage forcé pour tous les rattacheurs et bâcleurs. On espère toutefois que ce chômage sera de très courte durée et que le travail sera repris vendredi.

— Dans le second établissement de M. Duvillier-Motte, celui de la rue des Orphelins, quinze rattacheurs sur seize se sont mis en grève jeudi, à six heures et demie du matin. Ils réclament un salaire quotidien de 3 fr. 50 sans primes.

Ils gagnent actuellement de 16 à 18 fr. par semaine, plus les primes. Leur revendication est donc la même que celle de leurs camarades de l'établissement de la rue du Tilleul. Dans ce dernier établissement, aucun changement ne s'est produit.

LES MANIFESTATIONS

Une seule manifestation a eu lieu jeudi soir et elle a été relativement fort calme. Vers six heures et demie, des trieurs, au nombre d'une centaine environ, se sont assemblés, comme la veille, rue de Dunkerque, vis-à-vis du peignage de MM. A. et P. Pollet. Ils sont partis en chantant les refrains habituels « Les femmes de chez Pollet », l'*Internationale*, etc., ont parcouru les rues d'Anvers, de Lille, puis la Grande-Place, et les rues St-Jacques, du Haze, Nationale et de l'Hôtel-de-Ville.

Aucun incident digne d'être relaté ne s'est produit.

— Les trieuses du peignage de MM. A. et P. Pollet, que l'incident de mercredi matin avait empêchées de se rendre au travail, se trouvaient toutes à l'atelier jeudi. Toutes les mesures d'ordre avaient du reste été prises par la gendarmerie pour éviter le retour de scènes semblables.

A propos des livrets de Caisse d'épargne. — Les livrets de Caisse d'épargne constituent de véritables titres de propriété ou autrement dit des valeurs sur lesquelles peuvent s'effectuer des avances. Il y aurait lieu toutefois de conseiller aux prêteurs d'agir avec la plus grande circonspection et de ne jamais consentir un prêt avant de s'être renseigné à la Caisse d'Epargne. On sait que cet établissement est ouvert au public le dimanche et le lundi soir pour les versements et les remboursements. On peut néanmoins se présenter tous les jours non fériés de 9 heures à midi, pour y demander tous renseignements utiles.

Si nous croyons devoir aujourd'hui attirer sur ce point l'attention de nos lecteurs c'est afin de les mettre en garde contre certains agissements de personnes peu délicates.

Le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce. — *Une élection complémentaire.* — Ainsi qu'on l'a vu par les résultats que nous avons publiés de l'élection au Tribunal de Commerce de dimanche dernier, le quorum n'a pas été atteint pour l'un des juges-suppléants, M. A. Masquillier-Dewavrin. Il y a donc lieu de procéder à un nouveau tour de scrutin, qui aura lieu le 27 courant. Voici l'avis municipal qui a été placardé à ce propos, hier jeudi :

Le Maire de la Ville de Tourcoing donne avis que les opérations auxquelles il a été procédé le dimanche 3 décembre 1899, pour l'élection d'un Président, de trois juges titulaires, de quatre juges suppléants pour deux ans, et de deux juges suppléants pour un an au Tribunal de Commerce de Tourcoing, n'ayant pas donné de résultats définitifs (un Juge suppléant pour deux ans n'ayant pas été élu), les Electeurs sont, aux termes de la loi, convoqués au dimanche 17 courant, aux mêmes lieu et heure, pour le scrutin de ballottage qui portera sur un Juge suppléant pour deux ans. L'élection aura lieu alors, à la majorité relative, quel que soit le nombre des suffrages.

L'inauguration de l'orgue de Saint-Louis. — Nous avons annoncé aux amateurs de bonne musique qu'une audition très intéressante sera donnée en l'église Saint-Louis, mercredi prochain, 13 décembre, à l'occasion de l'inauguration des orgues.

M. Bourcet, le facteur français avantageusement connu du monde artistique parisien, et qui a organisé cette séance en parfait connaisseur, nous communique le programme définitivement arrêté.

Voici d'abord les noms des artistes de choix dont il s'est assuré le gracieux concours :

MM. Auguez, de l'Opéra, professeur au Conservatoire de Paris ; P. Fauchez, organiste à Saint-Thomas d'Aquin, chef des chœurs de la Société des Concerts du Conservatoire ; Robert, harpiste solo de l'Opéra ; Marneff, violoncelliste solo des Concerts Lamoureux ; Thibault, ténor des Concerts Colonne ; Letorey, organiste-compositeur, 1er grand prix de Rome ; Joly, organiste de Saint-Louis.

Voici ensuite le programme de l'audition :

1. Bénédiction de l'orgue ; 2. Marche d'Athalie par M. Joly, Mendelssohn ; 3. Hymne à la Trinité, par MM. Auguez, Marneff et Robert, Letorey ; 4. Allegro et Toccata (5e symphonie), par M. Letorey, Widor ; 5. « Aria pour violoncelle, par M. Marneff, Bach ; 6. Hymne à Ste-Cécile, par MM. Marneff et Robert, Gounod ; 7. Jérusalem (de Gallia), par M. Thibault, Gounod ; 7. Magnificat, versets improvisés par M. Fauchez, Salut ; 8. Improvisation, Letorey ; 9. Panis Angelicus, par Thibault, Fauchez ; 10. Ave Maria, par M. Auguez, Niedermayer ; 11. Tantum Ergo, Bénédiction ; 12. Laudate, par MM. Thibault et Auguez, Adam ; 13. Sortie pour orgue, Fauchez.

Cette audition réunira le double caractère de l'art et de la charité ; il a été décidé en effet que les places seraient payantes et que le produit des billets serait affecté aux pauvres du quartier si déshérité de Saint-Louis. On peut se procurer des billets : A Tourcoing, chez M. Loupleux, rue Carnot, 3 ; à Roubaix, chez M. Johé, rue de la Gare, 16. Prix : Grande nef, 5 fr. ; nefs latérales, 2 fr. Tous les billets seront numérotés et il n'en sera délivré que jusqu'à mardi soir.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Decocq, vicaire de l'église Notre-Dame, est nommé vicaire à Lille (Saint-Maurice).

Un cycliste renversé par une voiture. — Un jeune homme de 14 ans, René Houdot, demeurant rue de Lannoy, à Roubaix, a été victime d'un accident heureusement peu grave au boulevard Gambetta. Ce jeune homme passait à cet endroit à bicyclette, lorsqu'il fut renversé par une voiture de la maison Tiberghien. Les roues lui passèrent sur les jambes, mais n'occasionnèrent que des blessures sans gravité. Quelques jours de repos suffiront pour son complet rétablissement.

Un accident dans la cour de la gare. — Mercredi soir un accident qui n'aura pas de suites graves s'est produit dans la cour de la gare. Un homme de peine au service de M. Samyn-Permandt, agent en douane, rue de la Gare, est tombé d'un wagon et s'est fait une entorse au poignet gauche. Le blessé, Pierre Impe, demeurant rue du Tilleul, subira une incapacité de travail de trois semaines. Il a reçu les soins de M. le docteur Catteau.

Les accidents du travail. — Chez M. Aimable Liard, un homme de peine, J.-B. Duforest, âgé de 59 ans demeurant rue du Château, est tombé sur le bord d'un chariot qu'il poussait et s'est blessé à la poitrine. M. le docteur Bernard, qui l'a soigné, a ordonné un repos de huit jours.

Une arrestation pour fraude. — Jeudi après-midi, vers quatre heure, les douaniers de la Marlière, de service à la briqueterie Bourgois, ont arrêté un journalier, Arthur Equinet, âgé de 35 ans, né et demeurant à Tourcoing, 120, rue du Haze. Cet homme était porteur de 200 grammes d'allumettes et 1 kilo 500 de tabac haché, représentant une valeur de neuf francs. Equinet a été écroué à la gendarmerie en attendant son transfert à Lille.

Les contraventions. — La police a dressé dans la journée de jeudi, une contravention pour violences et deux pour ivresse.

Si vous vous réunissez en famille, adressez vos commandes à la Maison Tanghe-Verdonck, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, où un choix sans cesse renouvelé de tous articles comestibles vous accordera entière satisfaction. Arrivages journaliers de volailles et de gibiers. Champignons et huîtres, escargots. Magnifique choix d'ananas frais et de raisins frais, cativilles, etc., etc. Grand assortiment de conserves des meilleures marques Epiceries de premier choix et absolument supérieures. Tous les vendredis gibiers de marais, moules parquées, craquelots. 59402

Mouvaux. — *Entre ouvriers maçons.* — Mercredi soir, plusieurs ouvriers maçons se prirent de querelle dans un estaminet voisin de la place. Dans le cours de la lutte, l'un d'eux, Georges Finet, 22 ans, tomba et dans sa chute se fractura le bras. MM. les docteurs Bourlet, de Mouvaux, et Destonnets, de Tourcoing, ont donné leurs soins au blessé.

Marcq-en-Barœul. — *Acte d'indélicatesse d'une servante.* — Nous avons relaté, il y a quelque temps, le vol commis chez M. Dillies, cultivateur. La servante avait profité de l'absence de ses maîtres pour dérober plusieurs objets et, son forfait accompli, avait pris la fuite.

La retraite de la servante a été découverte et un mandat d'amener a été lancé contre elle.

Roncq. — *Le baptême d'une cloche.* — Nous avons parlé il a quelque temps, de la refonte d'une cloche qui s'était fêlée : cette opération vient d'être terminée et la cloche arrivera à Roncq dans la journée de vendredi. La cérémonie du baptême de la cloche aura lieu dimanche à l'issue des vêpres qui seront chantées à deux heures et demie. L'officiant est M. le chanoine Debrabant, curé-doyen de l'église Notre-Dame de Tourcoing. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Leconte, préfet des études à l'institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing. La cloche qui recevra au baptême les noms de Marie-Raphaël aura pour parrain et marraine M. Désiré Leurent-Lefort, ancien maire de Roncq et Mme Edouard Bonduel-Ghestem.

— *Une vieille femme qui se fracture le bras.* — Une vieille femme de 75 ans, M. Van Reckem, habitant rue des Chats-Huants 9, dans la journée de jeudi, fait une chute et s'est fracturé le bras droit. M. le docteur Galissot appelé à donner ses soins à la blessée a réduit la fracture ; il estime que la guérison nécessitera un traitement d'environ six semaines.

— *Un accident de travail.* — Un ouvrier de la tuilerie de M. d'Orgeville, nommé Henri Dutilleul, a reçu un poids sur le pied gauche qui a produit l'écrasement de l'orteil. Le blessé qui a été soigné par le docteur Galissot devra subir un repos de quinze jours.

Bousbecque. — *Un malheur évité.* — Un habitant de cette commune, M. Louis Nutten, marchand de porcs, vient d'accomplir un acte de courage et de sang-froid que nous tenons à relater. Deux chevaux attelés à un tombereau, et appartenant à M. Auguste Lambin, fabricant de fil à coudre, soudainement pris de peur, se sont emportés et ont ainsi, à une allure désordonnée, parcouru les principales rues de Bousbecque. Ces rues, très fréquentées, étaient en ce moment sillonnées de nombreux enfants. Grâce à M. Nutten, un malheur a pu être conjuré : en effet, celui-ci, n'écoutant que son courage, se jeta résolument à la tête des animaux et réussit à les maîtriser non cependant sans avoir été traîné sur une assez longue distance.

Communications

FANFARE DES TROMPETTES RÉUNIS. — La commission prie tous les musiciens de ne pas manquer à la répétition générale qui aura lieu aujourd'hui vendredi 8 décembre 1899 pour l'étude des morceaux qui seront exécutés en l'église Saint-Joseph, Croix-Rouge, à la messe de 11 heures 1/2, le dimanche 10 décembre.

LILLE

La Commission départementale et le nouveau Préfet. — Mercredi, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, la Commission départementale s'est réunie à la préfecture, sous la présidence de M. Demarle-Fétel. Elle a présenté ses souhaits de bienvenue à M. Vincent, le nouveau préfet. M. Demarle-Fétel a promis au nouveau préfet un concours tout dévoué. Il a ensuite énuméré les projets mis à l'étude par le Conseil général et il a ajouté :

« Nous comptons sur votre concours éclairé et sur celui de votre administration départementale pour en poursuivre l'étude dans le but de réaliser toutes les améliorations pratiques et charitables réclamées par l'opinion publique.

« Ce vaste programme est digne de notre sollicitude. Vous pouvez être assuré que, dans la limite qui nous est assignée par la loi, nous serons heureux de vous prêter un concours aussi complet que sympathique pour arriver d'un commun accord et pour le bien du pays, à la solution heureuse et rapide de toutes les affaires soumises à nos délibérations. »

M. le préfet a remercié la Commission et terminé en espérant qu'aidé par des collaborateurs dévoués, il saurait mener à bien les questions importantes concernant la région du Nord.

Une manifestation sympathique en l'honneur de M. Pierre. — Mercredi, à quatre heures, le personnel de la division de l'instruction publique s'est spontanément rendu auprès de M. Pierre, pour le féliciter de sa nomination.

M. Poulain, chef de division, parlant au nom du personnel, a vivement félicité M. Pierre, qui a répondu qu'il regretterait longtemps le personnel de l'enseignement du Nord.

A la Faculté officielle des Lettres, à Lille. — La séance solennelle de rentrée de l'Université de l'Etat ayant été supprimée cette année, pour des raisons devant lesquelles il n'y a qu'à s'incliner, quelques Facultés ont voulu néanmoins marquer la reprise de leurs cours par une séance intime, permettant, au personnel enseignant et enseigné, de prendre contact, en une assemblée familiale.

Hier, c'était la faculté des lettres qui faisait sa rentrée et qui marquait cet événement par une réunion discrète et charmante. Le programme se composait modestement d'un rapport du doyen et d'une leçon-conférence, qui était faite par M. Gaston Boissier, secrétaire de l'Académie française.

M. Angellier a remercié M. Boissier pour l'honneur qu'il faisait à la Faculté, en y apportant le concours de son précieux enseignement. Puis, M. Angellier a parlé de la vie morale de la Faculté, pendant l'année écoulée, ensuite M. Boissier a commencé sa conférence.

Il a parlé du grand historien latin, Tacite qu'il étudie depuis cinq ans, au collège de France, et qui sera prochainement l'objet d'un ouvrage actuellement sur le chantier, un ouvrage qui s'annonce comme devant être le digne pendant du célèbre travail du même auteur, sur Cicéron.

Nouveaux trains ouvriers entre Baisieux et Lille. — A partir du 15 décembre, un train partira de Baisieux pour Lille vers 5 heures du matin, et un autre partira de Lille pour Baisieux vers 8 heures du soir. Il y aurait même un arrêt entre Baisieux et Ascq, à la hauteur de Chereng.

Plus de 200 ouvriers profiteront de cette innovation.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE PENNEL

3, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, fentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 55035

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

65 66, rue de l'Alouette, Roubaix. *Téléphone.* Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funéraires corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54575

**Spécialité de caveaux et de monuments funéra